

Migrants: la réalité de la situation à Calais avant la visite de Macron

- 6 janv. 2018
- Par FRANCOIS G
- Blog : Le blog de FRANCOIS G

Contrairement aux déclarations des autorités, la situation des migrants à Calais reste dramatique. Plusieurs associations d'aide en témoignent.

A deux reprises ces dernières semaines, la Voix du Nord a donné la parole au préfet du Pas-de-Calais, Fabien Sudry à propos de la situation des migrants à Calais.

Selon lui, « tout va bien » :

- Il n'y a « que » 350 à 400 migrants
- le gouvernement a ouvert des centres d'accueil
- les mineurs sont pris en charge
- la police intervient de façon humaine...
- et 50 000 tentatives d'intrusion des migrants dans les camions ont été déjouées en 2017.

La réalité est toute autre, les associations présentes à Calais en témoignent.

Plus de 520 migrants ont été comptés simultanément sur les 5 lieux de distribution de repas, chiffre du 2 janvier 2018 à midi, et 570 aux distributions du soir. Parmi eux près d'une centaine de mineurs.

Le dispositif de mise à l'abri proposé aux adultes, c'est-à-dire l'accueil dans les CAES (Centre d'Accueil et d'Examen des Situations Administratives) de Bailleul, Troisvaux, Croisilles et Nédonchel, n'est pas adapté à la situation des migrants.

En effet, la quasi-totalité d'entre eux et elles sont « dublinables », la France refuse d'examiner leur demande d'asile car ils et elles ont donné leurs empreintes (de gré ou de force) dans un autre état européen. Ces personnes seront expulsées vers l'état responsable de leur demande d'asile et elles le savent.

Le sous-préfet a ouvert un dispositif hivernal, qui abrite pour la nuit. Mais il est ouvert irrégulièrement, 12 nuits sur les 30 dernières nuits. L'information aux migrants sur l'ouverture et la fermeture de ces lieux est insuffisante. Beaucoup déclarent ne pas avoir d'informations claires.

Il n'y a pas assez de places (270 en tout). L'accès se fait par navettes, à partir d'un lieu éloigné pour beaucoup, et dans un créneau horaire très étroit, de 17h30 à 18h30 pour les hommes adultes.

Pendant que les migrants y passent la nuit, la police en profite pour détruire leurs affaires personnelles sur les lieux de vie qu'ils occupent normalement.

Tous tâchent de survivre dehors.

Les destructions des biens des migrants et des associations (ou leur enlèvement, mise en décharge, ou gazage), des bâches, duvets, couvertures, affaires personnelles continuent.

L'état de santé des migrants est déplorable : épidémie de gale, cas de tuberculose et maladies liées aux conditions de vie, rhumes, bronchites. Leur état psychologique est inquiétant, notamment après les deux décès de ces deux dernières semaines.

Le dispositif d'accueil des mineur.e.s bien qu'il ait été renforcé par l'ouverture d'un centre à Condette, reste insuffisant. Tous les jours des mineurs signalés par les associations à France Terre D'Asile et au Département, en charge de la protection de l'enfance, ne sont pas accueillis, faute de places. Les possibilités de rapprochement des mineurs avec leur famille en Grande-Bretagne sont pratiquement bloquées.

Le Préfet oublie aussi de parler des 4 morts de 2017, toutes liées aux prises de risque de ces personnes, face au blocage de la frontière, et dans l'incapacité de payer des passeurs.

Le gouvernement est entièrement responsable de ces morts, du fait de l'impossibilité d'accéder à la Grande-Bretagne. C'est en prenant des risques fous que, chaque semaine, plusieurs dizaines de personnes réussissent à passer les grillages, les barbelés, les contrôles, et à franchir la Manche, ce qui confirme que ce dispositif inhumain, coûteux, est aussi inefficace.

Face à ce constat d'échec et de violation constante des droits humains, les associations d'aide travaillant à Calais confirment leurs demandes :

- Dans l'immédiat, ouverture du dispositif hivernal jusqu'au 31 mars au minimum
- La police doit cesser de détruire, avec les services municipaux, les biens personnels des migrants et les biens prêtés par les associations.
- Les autorités doivent ouvrir un ou des lieux de distribution dignes, pour que les associations puissent faire leur indispensable travail ailleurs que dans la rue et dans les intempéries.
- Dès que possible, le gouvernement doit ouvrir des centres d'accueil sur le littoral, pour permettre aux personnes de se poser, d'être informées sur leurs droits
- Le gouvernement doit accepter d'examiner les demandes d'asile des personnes « dublinables » en France
- Des voies d'accès légales des adultes pour la Grande-Bretagne doivent être ouvertes sur le territoire français, et celles existant pour les mineurs doivent fonctionner réellement.

(**Communiqué de presse 5 janvier.** A.C.C.M.V., L'Auberge des Migrants, ECNOU, Flandre Terre Solidaire, Itinérance Dieppe, Terre d'Errance, Utopia 56, Women's Center Calais)

N.B. Les mots migrants et mineurs n'ont été déclinés qu'au masculin car il y a très peu de femmes parmi eux.